

Date de parution

Janvier 2011

# MASSAGUEL

## Feuille d'informations Municipales N°1

### Sommaire :

- Vœux et info
- La station d'épuration
- Conseils municipaux juin et juillet
- Conseils municipaux sept. et décembre
- Bilan eau potable 2009
- Aide aux personnes âgées
- La vie du club des Aïnats



### EDITO

Malgré un contexte économique difficile, nous avons pu, en 2010, mener à bien le chantier d'assainissement collectif.

Ce chantier, jugé par tous comme nécessaire pour notre environnement, a duré près de 8 mois.

Je voudrais remercier l'ensemble des nos concitoyens qui ont fait preuve de compréhension et de patience durant cette période.

Afin que vous soyez informés des nouvelles du village au fur et à mesure des événements, nous avons décidé de remplacer le bulletin municipal (bi annuel) par un feuillet trimestriel.

Une page sera consacrée aux informations : nouvelles, infos pratiques, annonces animations...

Une page développera un sujet d'actualité, d'autres transcriront les comptes rendus du conseil municipal et du comité syndical de l'intercommunalité.

Enfin, les dernières pages seront consacrées aux associations du village.

Nous espérons que cette nouvelle formule vous plaira, nous vous en souhaitons bonne lecture.

Au seuil de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite les meilleurs voeux pour 2011.

Le Maire et le Conseil Municipal

### INFO

- **Cérémonie des vœux le samedi 8 janvier à 11h30 en présence du président de la communauté de communes Sor et Agout, Mr. Sylvain Fernandez.**
- Loto des Aïnats le dimanche 16 janvier à 14h30 dans la salle polyvalente
- Ramassage des objets encombrants (ferrailles) le 9 mars, veuillez vous inscrire à la mairie.

### SIVOM

L'année 2010 a été une année importante pour le SIVOM du canton de Dourgne.

Celui ci a modifié ses statuts afin d'intégrer la compétence « construction des locaux techniques de la gendarmerie de Dourgne ».

Ce projet est en bonne voie et a véritablement avancé ces derniers mois grâce à la volonté des 12 communes adhérentes au SIVOM

Vingt cinq ans après la construction du collège, le SIVOM a un nouveau challenge à relever.

L'éducation avec le collège et la prévention avec la gendarmerie sont deux éléments complémentaires au service des habitants de notre territoire rural.

Le Président et l'ensemble des délégués du SIVOM vous souhaitent une très bonne année.

# STATION D'EPURATION



**Principe (voir schéma)**

Station d'épuration par filtres plantés de roseaux, dimensionnée pour 400 EH (Equivalents Habitants). Ce procédé est particulièrement adapté aux communes rurales, pour la facilité de son entretien, sa fiabilité et son rendement épuratoire.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EPUR NATURE (concepteur du procédé) pour les ouvrages filtrants et par l'entreprise CAUSSE et BRUNET pour les équipements et locaux techniques.

**IMPORTANT:** Pour le bon fonctionnement de l'installation il est absolument nécessaire d'utiliser des produits auto dégradable (lingettes interdites)

**Coût :**

Montant des travaux : 197 278 € H.T.

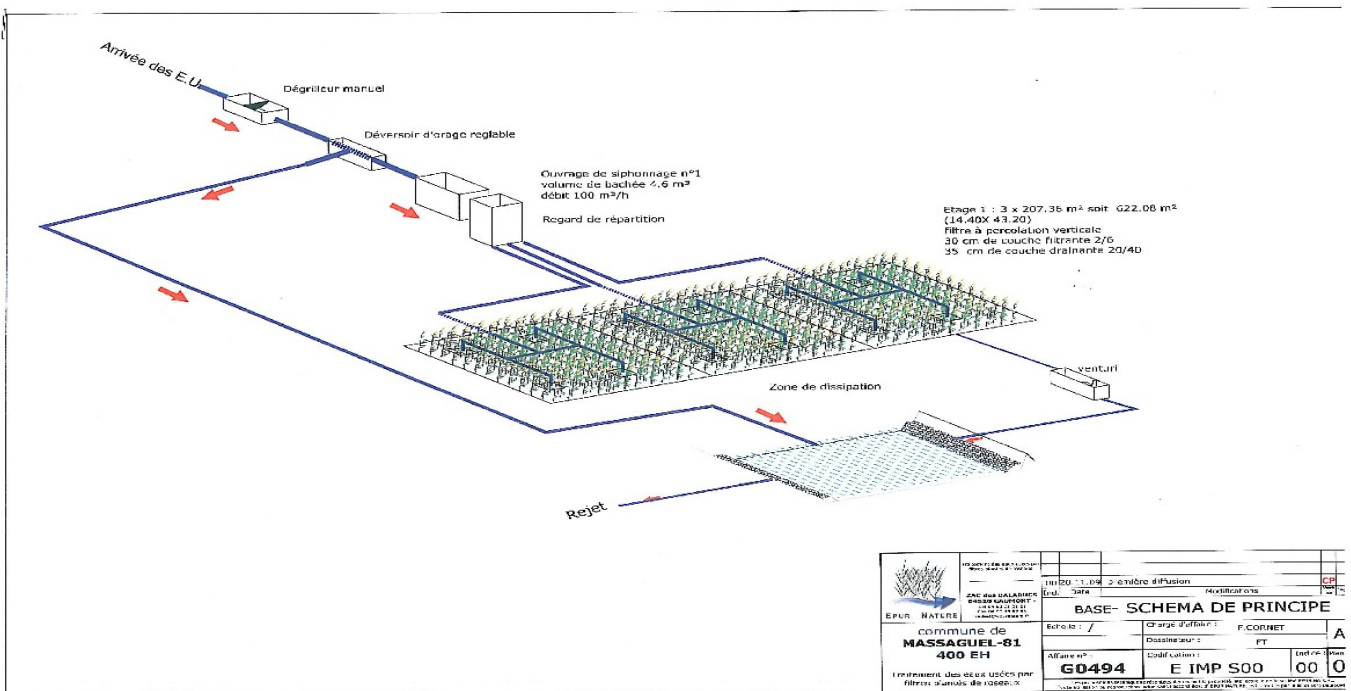
Montant des études et suivi des travaux : 26 000 € H.T.

**Financement :**

Subvention Adour-Garonne et Conseil Général: 134 000 €  
soit 60 % du coût global.

Réserve sur le budget de l'eau (années précédentes):  
30 000 €

Part restant à la charge des administrés (à financer par  
l'emprunt): 59 278 €



## Les travaux



Dans une rue étroite...



Carrefour du monument



Franchissement du Sant



Pose d'un regard

## Réunions du conseil municipal

Séance du 8 juin 2010

### Classement chemins communaux

Les services de la D.D.T. nous ont fait un relevé de tous les chemins : bitumés, empierrés ou figurant simplement sur le cadastre de la commune. Il y a lieu de délibérer pour classer les chemins en communaux, ruraux ou voies privées de la commune.

L'obligation d'entretien dépend de leur classification. ; les chemins de montagne seront considérés comme chemins ruraux non entretenus.

### Point sur travaux assainissement

Il reste simplement à l'entreprise EPUR NATURE à réaliser quelques petites finitions et la plantation des roseaux. Les travaux rue du Pont et début rue Ernest Durant sont terminés et la traversée du ruisseau va être entreprise.

Un déversoir d'orage qui prendra les eaux pluviales des rues Ernest Durant, Le Mouzy et des Péruquiers sera installé sur la placette à côté du ruisseau.

### **Réseau A.E.P.**

La commune de Verdalle n'est plus d'accord pour réaliser une interconnexion et supprimer la partie de sa canalisation traversant notre village. Elle participera uniquement aux frais de remplacement des tuyaux de son réseau sur la rue Le Mouzy.

### **Syndicat du Pas du Sant**

Le syndicat du Pas du Sant doit procéder à des travaux de réfection de ses réseaux en septembre-octobre. Nous devons autoriser par convention avec ce syndicat la réalisation de ces travaux.

Il est envisagé de profiter de la tranchée pour remplacer notre canalisation d'eau jusqu'à St Félix.

**Séance du 13 juillet 2010**

### **Travaux sur le réseau d'eau**

Dans le cadre des travaux du Pas du Sant le maître d'œuvre avait estimé le remplacement de notre canalisation sur la partie « entrée du village ». Nous avons émis un avis défavorable à cette réalisation parce que l'estimation était trop élevée. L'entreprise retenue nous propose un devis de travaux de 40 000 € (estimation 60 000 €)

Compte tenu de ce nouvel élément, le conseil municipal après discussion décide le remplacement de cette canalisation.

Un emprunt dont les taux sont actuellement intéressants est envisagé.

### **Point sur les travaux assainissement**

Les travaux assainissement et réseau eau sont terminés sur la partie du monument vers la fontaine. Il reste à réaliser les branchements d'eau potable qui seront effectués par l'entreprise VEOLIA.

Les travaux vont continuer sur la partie monument vers mairie (assainissement + eau).

La rue le Mouzy est en chantier et les habitations de la rue Ernest Durand donnant sur le ruisseau ont été raccordées. Les travaux autour de la fontaine et rue du Barry auront lieu en septembre.

### **SIVOM du Canton de Dourgne**

3 communes du SIVOM (Soual, Sorèze et Durfort) qui ne souhaitent pas porter le projet de reconstruction de la gendarmerie ont demandé leur retrait de ce syndicat. Ces retraits ont été entérinés par le comité syndical du SIVOM le 12 juillet après de nombreuses discussions et désapprobations. Il reste maintenant aux communes membres du SIVOM de délibérer pour accepter ces retraits.

Après avoir précisé qu'un refus ne pourrait que retarder le projet de la gendarmerie, le conseil vote pour le retrait des communes de Soual, Sorèze et Durfort par 7 voix pour et 2 abstentions

### **Taxe de raccordement**

La taxe de raccordement au réseau d'assainissement de 600 € ne sera pas facturée, cette année, aux propriétaires de la Toupinarié et des rues de l'Eglise et des Perruquiers. Ils le seront lors de la deuxième tranche de travaux

A la demande du Trésorier, et pour des raisons de clôture du budget 2010, la facturation sera envoyée mi-novembre.

### **Arrêt de travail de l'employé communal**

Le comité médical a rejeté la demande de M. Flament de placement en longue maladie.

Celui-ci a demandé une mise en disponibilité de 6 mois renouvelable. De ce fait la commune ne lui verse plus de salaire, mais le poste n'est pas déclaré vacant et une embauche ne peut être envisagée pour l'instant.

## Séance du 27 septembre 2010

### Réforme fiscale

La taxe professionnelle est supprimée, elle est remplacée par la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises.)

Les redevables de la CFE sont assujettis à une cotisation minimum établie sur le lieu de leur activité. Le montant de cette cotisation est fixé par la Communauté de Communes.

La cotisation minimum votée en Communauté de Communes s'élève à 2 000 €.

La taxe d'habitation va elle aussi être modifiée. La part de cette taxe perçue par le Département sera transférée à la Communauté de Communes.

### Plan Local d'Urbanisme

Du fait de notre adhésion à la Communauté de Communes Sor et Agout, notre carte communale va être transformée en PLU. Un bureau d'étude est chargé de l'élaboration de ce document.

### Taxe sur la cession de terrains

La taxe sur la cession de terrains devenus constructibles est votée.

### Nouvelle adhésion à la CCSA

La commune accepte l'adhésion de la commune de Saint Germain des Prés à la Communauté de Communes Sor et Agout.

### Modification technique sur le réseau d'eau

Pour palier à des problèmes de débit rencontrés sur certains secteurs du village, il est décidé de mettre en place un stabilisateur en haut de la rue du Barry afin d'alimenter le village par les deux réseaux.

## Séance du 30 octobre 2010

### Travaux assainissement

Un appel d'offre a été lancé pour les travaux de contrôle des réseaux par caméra.

Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offre et la société la mieux disante a été retenue pour un montant de 10 908.72 € H.T.

### Contrôle station

Les services du Conseil Général effectueront un contrôle régulier de la station.

A cet effet, il est nécessaire de signer une convention avec les services du Conseil Général.

### Conseil d'école

A la rentrée de septembre l'effectif était de 37 élèves: en progression depuis 2 ans.

Ecole Numérique Rurale : un système de fixation du rétroprojecteur au plafond de la classe des grands sera mis en place durant les congés de la Toussaint.

### **Communauté de Communes**

Une enveloppe de 18 300 € est attribuée à Massaguel pour financier des projets structurants. Si la totalité de la somme n'est pas employée une année, le solde est reporté l'année suivante.

Les traçages au sol (parkings, bandes stop, etc...) seront effectués après les travaux de goudronnage définitif.

### **Départ locataires**

Les locataires du logement au dessus de l'école nous ont indiqué qu'ils libéraient le logement au 15 décembre.

### **Site internet**

Il est décidé de souscrire un abonnement pour la réalisation et la maintenance d'un site internet pour la commune.

**Séance du 18 décembre 2010**

### **Points sur les travaux**

L'ensemble des réseaux assainissement et eau sont achevés.

Le goudronnage des routes en hiver étant déconseillé, les dernières couches de bitumes seront réalisées au printemps.

### **Modification des statuts du SIVOM**

Après avoir accepté le retrait des communes de Soual, Sorèze et Durfort, le SIVOM doit maintenant délibérer pour adopter ses nouveaux statuts.

Les deux nouvelles compétences optionnelles sont : « Construction des locaux de service et techniques de la gendarmerie de Dourgne » et « Gestion de la voirie » (partie FAVIL).

### **Compétence voirie de la Communauté de Communes**

Il est actuellement en discussion du transfert de la compétence voirie vers l'intercommunalité. Les travaux de voirie dont un montant forfaitaire serait discuté et déterminé à l'avance seraient réalisés par les services de l'intercommunalité.

Ils seraient financés par une partie du Foncier Bâti prélevé sur la fiscalité des ménages. Le taux communal devrait être baissé en conséquence afin qu'il n'y ait aucune incidence financière sur les contribuables.

### **Enfouissement des réseaux**

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom de l'avenue André Cabrol et de la rue de l'Eglise devraient débiter 1er trimestre 2011. Ils sont pris en charge par le SDET à l'exception des réseaux télécom qui ne sont pas subventionnés et qui seront donc en totalité à la charge de la commune.

### **Source de Vergieu**

La procédure de protection de la source est lancée : elle consiste à une étude complète de notre source et la mise en place d'un périmètre de sécurité.

# L'INFEea

## 2009



Extrait du rapport annuel 2009  
sur le prix et la qualité du service public

### TERRITOIRE

420 habitants

La commune organise le service d'eau potable.

La population desservie est de 420 habitants.



Le service est organisé par la commune

### EXPLOITATION

En régie

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 200 abonnés (en baisse de 6,10 % par rapport à 2008).



### PRODUCTION

1 ressource

Le Captage de Massaguel, propre à la collectivité, a fourni 26 000 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

L'interconnexion de secours avec le SIAEP du SANT n'a pas été utilisée en 2009.

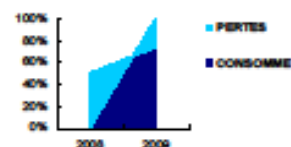


### DISTRIBUTION

Un réseau de 5 km  
19 021 m<sup>3</sup> consommés

En 2009 les abonnés domestiques ont consommé 15 201 m<sup>3</sup> soit en moyenne 99 litres par habitant et par jour et les abonnés Industriels ou gros consommateurs 3 820 m<sup>3</sup>, soit un total de 19 021 m<sup>3</sup> (en baisse de 22,17 % par rapport à 2008).

Compte tenu des fuites (pour partie Inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 73,7 % en 2009.



Rendement du réseau

### QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau de la commune est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est entamée.



### RIX

213,19 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 213,19 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,78 €/m<sup>3</sup>, +22,57 % par rapport à 2009.

Sur ce montant, 84 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 16 %.



Répartition des montants collectés



**Direction Générale de la Solidarité  
Direction Personnes Agées – Personnes Handicapées  
Service Médico-social Personnes Agées**

Désormais, pour toute question sur le quotidien des personnes âgées (questions relatives aux services d'aide à domicile, aménagement de l'habitat, chèques emploi services universels, l'APA...), vous pouvez contacter le numéro vert départemental « Informations Personnes Agées », (appel gratuit depuis un poste fixe) au :

**0 805 60 81 81**

Par ailleurs, la Direction de la Solidarité, à laquelle est rattachée cette nouvelle mission, est représentée localement. Aussi, si vous souhaitez vous déplacer, vous pouvez vous rendre à la Maison du Conseil Général de votre secteur, des agents vous recevront et vous renseigneront à l'adresse suivante:

**MAISON DU CONSEIL GENERAL DE PUYLAURENS  
Rue Guillaume Lavabre  
81700 PUYLAURENS**

## **LA VIE DU CLUB DES AINATS**

### **Ses peines, ses joies**

Encore une bien triste disparition celle de notre ami André JULIEN décédé le 17 janvier 2010. C'était un homme tranquille, calme réservé et fort gentil. Fidèle depuis le début, discrètement, sans ostentation, il a rendu beaucoup de services, notamment en préparant la salle des rencontres du mercredi (tables, chaises, jeux, etc....)

Nous l'aimions tous, nous ne l'oublierons pas.

A Laurence son épouse, ses enfants, sa famille nous renouvelons notre sincère amitié.

Voici notre conseil d'administration:

Président : René ALBERT

Vice président : Louis VAISSIERE

Secrétaire : Jacques MARCO

Adjointe : Lyliane ROCA

Trésorière : Laurence JULIEN

Adjoint : Aline NOUVEL

Membres : Eliette GUY, Janine BARUS, Line SEVERAC, François VASQUEZ, Louis BONICEL, Alain GIRONIS, Roger CUTOLO, Henri CROUX, Jean GROUSSOUX.

Bien sur, tout le monde s'investit à fond quand c'est nécessaire.

Le club et son président remercient vivement, ceux qui ont assurés le relais ces dernières années.

Nous sommes heureux que René ALBERT ait bien voulu présider notre association. Gai et rieur, il met de l'animation ce qui n'empêche en rien son sérieux et sa bonne volonté pour bien diriger notre club.

Merci à lui et que Vive le Club Das AINATS.